

RÉGION

DRAGUIGNAN

VAR

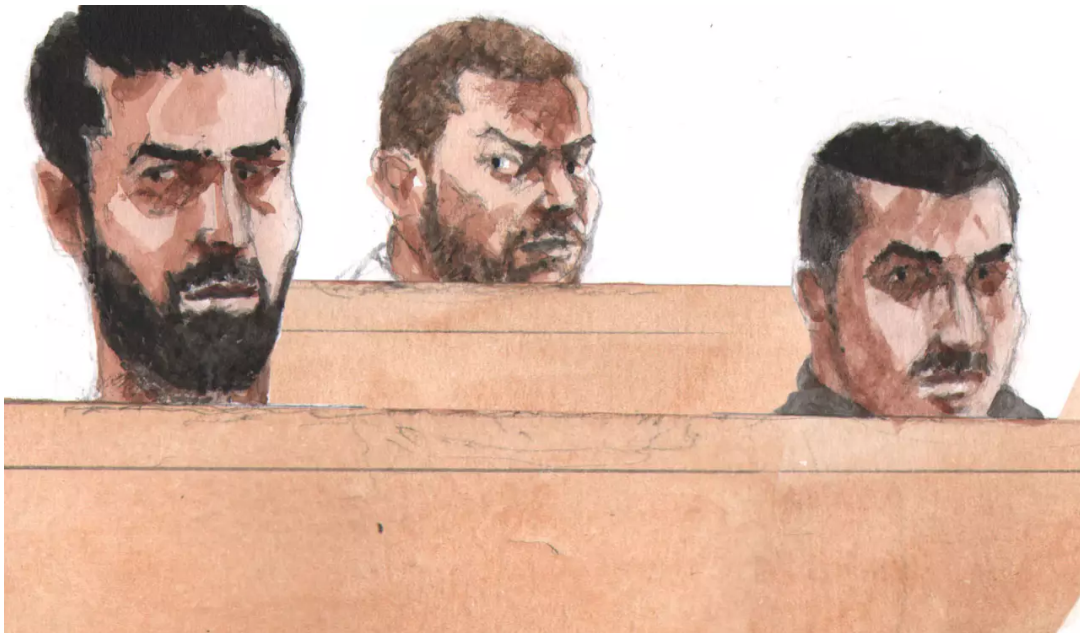
Des peines réduites en appel dans l'évasion lors d'un transfert pénitentiaire d'un détenu à l'aide de deux amis

La cour d'assises de Draguignan a quasiment réduit de moitié la peine de Lofty Bousouak, accusé d'avoir organisé son évasion lors d'un transfert pénitentiaire le 28 janvier 2019.

🔒 Article réservé aux abonnés

V. W.

Publié le 16/01/2024 à 19:55, mis à jour le 16/01/2024 à 19:50



Malgré une dizaine de tirs au fusil d'assaut, la cour n'a pas...
"opération commando". Croquis d'audience René Renard

Faim de solidarité, Paquette: "Soliguide est la cart... X

Le 28 janvier 2019 lors de l'évasion de leur ami Lofty Bousouak, Youness El Asri et son cousin Mounsif El Asri ont peut-être utilisé "des armes qui tuent fort et qui tuent vite" pour reprendre les mots de l'avocate de la partie



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

joue et victimes de violences lors de cette "opération commando" (lire nos éditions précédentes).

Treize, douze et huit ans d'emprisonnement

"L'intention homicide n'était pas suffisamment caractérisée pour retenir la prévention de tentative d'homicide" a expliqué le président Patrick Véron à l'entame de la lecture du verdict. Condamnés l'an dernier par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône - qui avait qualifié les faits du 28 janvier 2019 de tentative de meurtres - à respectivement 25, 22 et 18 ans de réclusion criminelle, Lofty Boussouak, Youness El Asri et Mounsif El Asri ont entendu la cour d'assises du Var, à Draguignan, leur infliger mardi soir des peines d'emprisonnement de 13, 12 et 8 ans.

Des "peines justes" selon les avocats de la défense, eu égard autant aux faits reprochés qu'à la jurisprudence. "Pour son évasion de Fresnes en 2003, où des explosifs avaient été utilisés et près de 600 munitions tirées en direction de la porte de la prison, Abel Ferrara avait été condamné à 12 ans de réclusion, rappelait Me Abdelghani Merah lors de sa plaidoirie aux intérêts de Lofty Boussouak. Redoine Faïd, pour son évasion en hélicoptère avec prise d'otages, a eu 14 ans. Et Lofty Boussouak, en première instance, avait pris 25 ans de réclusion! C'est du jamais vu!"

"Un verdict logique" pour la défense

Comparaison ne vaut pas forcément raison en matière judiciaire, mais Me Xavier Pizarro, avocat de Mounsif El Asri, ne pouvait que se satisfaire d'un "verdict logique, prouvant que la décision prise à Aix-en-Provence était anormale".

Faim de solidarité, Paquette: "Soliguide est la cart..."

Lundi soir, l'avocate générale Vinciane de Jongh avait pourtant requis les mêmes peines que celles prononcées en janvier 2023, car "adaptées aux faits" et venant notamment punir le tir de fusil d'assaut, effectué par Youness El Asri, passé à quelques centimètres du chauffeur du fourgon pénitentiaire. "Un tir qui, s'il a manqué sa cible dans l'hypothèse d'une tentative de meurtre, n'a pas été suivi par d'autres dans la foulée. précise Me



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

pneus, alors que le véhicule roulait. Il y a d'ailleurs eu des éclats de goudron retrouvés sur le hayon."

Le cerveau du projet libérable en 2052

Les jurés varois ont donc souscrit à l'hypothèse d'un usage des armes dans le seul but de faire arrêter le véhicule et de libérer Lofty Boussouak. Un Lofty Boussouak *"tiraillé par les démons de la liberté"*, lui qui n'avait été libre que 28 mois lors des dix dernières années avant les faits de 2019. Mais la confusion des peines n'existant pas en ce qui concerne les évasions, il devra attendre 2052 avant d'y goûter à nouveau

Car si la cour d'assises a acquitté les trois hommes du chef de tentative de meurtre, elle les a bien reconnus coupables de violences avec armes et guet-apens sur personne dépositaire de l'autorité publique, évasion et complicité d'évasion, association de malfaiteurs et vol et recel de vol.

À la manœuvre, Lofty Boussouak, *"cerveau de ce projet"* et *"souriant ostensiblement à l'escorte au moment de l'attaque"*. *"Il avait prévu son évasion depuis longtemps, rappelle l'avocate générale. Il attendait juste la bonne opportunité et a donné des instructions en ce sens, préparant même l'après avec un véhicule relais, des outils pour se libérer de ses entraves et un lieu pour se cacher."*

Mais pas celle de tuer. Malgré les armes lourdes. Malgré les tirs. *"On ne fait évader personne les mains dans les poches"* objecte Me Merah. Au final, c'est tout le commando qui dort aujourd'hui derrière les barreaux.

Faim de solidarité, Paquette: "Soliguide est la cart..."



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter